

## HORAIRE AU SANCTUAIRE

**Kiosque d'information**, ouvert tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30.

**Basilique**, accessible à tous les jours de 8 h 30 à 17 h 00.

**Chapelle d'adoration**, située du côté sud en face de la chapelle du Saint-Sacrement, ouverte à tous les jours de 7 h 00 à 16 h 30.

**Magasin de l'Église**, ouvert tous les jours de 9 h 00 à 16 h 30.

**Counselling**, mardi, mercredi et jeudi, de 13 h 00 à 15 h 00, dans le déambulatoire de la basse-église, côté sud.

**Chapelle Commémorative** ainsi que **la Scala Santa**, fermées pour l'hiver. Réouverture au printemps.

**Réception du monastère**, ouverte du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00 et les samedi et dimanche de 9 h 00 à 17 h 00.

**Bureau des bénédictions**, il faut se rendre à la réception du monastère.

**Secrétariat du Sanctuaire**, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00.

**Toilettes publiques**, ouvertes tous les jours de 8 h 30 à 17 h 00.

### Messes au Sanctuaire :

- 6 h 45 Du lundi au samedi, messe paroissiale télévisée à la chapelle du Très-Saint-Sacrement.
- 8 h 00 Le dimanche, messe dans la Basilique.
- 9 h 30 Le dimanche, messe paroissiale dans la Basilique
- 11 h 30 À tous les jours, messe dans la Basilique.
- 16 h 00 Du lundi au samedi, messe dans la Basilique.
- 17 h 00 Le dimanche, messe dans la Basilique.

**Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré**

10 018, av. Royale, Ste-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

418-827-3781 / 418-827-8227 / [secretariat@sanctuairesteanne.org](mailto:secretariat@sanctuairesteanne.org)

## DES NOUVELLES DU SANCTUAIRE

23 au 29 janvier 2020



## Laisse entrer la Parole

Le **Dimanche de la Parole** a été institué par le Pape François le 30 septembre 2019, fête de saint Jérôme, moine et traducteur la Bible en latin. La date choisie est le 3<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire, soit le 26 janvier pour cette année.

À la Basilique, à chacune des célébrations dominicales, il y aura entrée solennelle du livre de la Parole de Dieu. Et chaque participant recevra un petit pain de la Parole sur lequel est inscrite une Parole de Dieu à méditer.



Dieu est présent dans sa Parole et il nous parle. Prenons le temps de l'écouter au plus profond de notre coeur et laissons-le transformer notre vie. Proclamons la Parole de Dieu et encourageons la lecture quotidienne de la Bible, livre du peuple de Dieu, qui, dans son écoute, passe de la division à l'unité. Profitons de cette journée consacrée à la Parole pour la découvrir davantage.

Que Jésus Christ, Verbe de Dieu fait chair et qui a habité par nous, nous unisse en un seul corps et un seul esprit.

---

N'oubliez pas de vous abonner au feuillet *Des nouvelles du Sanctuaire* en vous adressant à la réception du Monastère au 418-827-3781 ou au secrétariat [secretariat@sanctuairesteanne.org](mailto:secretariat@sanctuairesteanne.org). Merci également de le partager à votre famille et vos connaissances.

## INTENTIONS POUR LES MESSES À LA BASILIQUE du 26 janvier au 2 février 2020

Dimanche 26 janvier :

- 8 h 00 Rita St-Gelais par André, Marie Ève et Karine
- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 17 h 00 Monique Cassista par Normand et Diane.

Lundi 27 janvier :

- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 16 h 00 Roger Guay par son épouse et ses enfants.

Mardi 28 janvier :

- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 16 h 00 faveur obtenue de saint Charbel par Émilien Bisonnette.

Mercredi 29 janvier :

- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 17 h 00 Rosaire Blouin par Cécile Blouin et ses enfants.

Jeudi 30 janvier :

- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 16 h 00 Sébastien Godin par Jeannine Lepage.

Vendredi 31 janvier :

- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 16 h 00 Robert Comptois par Jocelyn DeBlois.

Samedi 1<sup>er</sup> février :

- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 16 h 00 Régine Noël Beaudoin par Lionel Boucher.

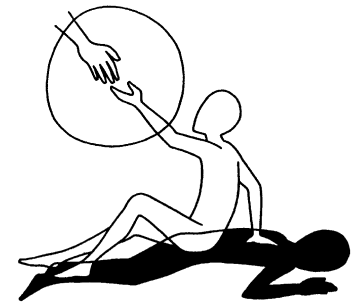
Dimanche 2 février :

- 8 h 00 Jean-Thomas Turcotte par la famille Gaston Turcotte.
- 11 h 30 Messe du Sanctuaire
- 17 h 00 Françoise Beaudoin par Lorraine Beaudoin.



disponibles pour la participation de tous. Merci pour votre offrande pour défrayer les cierges.

*À pleines mains, je partage la lumière, j'accueille la lumière et je fais éclater la lumière. C'est le thème de la*  
**Journée mondiale des malades le mardi 11 février.** Pour célébrer comme il se doit cette journée, nous la devancerons aux samedi 8 et dimanche 9 février.



À chacune des messes, l'onction des malades sera offerte aux gens qui le désirent. En se souvenant que l'onction des malades est réservée aux personnes malades et aux personnes âgées ainsi qu'à toute personne s'approchant du Seigneur pour recevoir force et grâce pour traverser une épreuve : *« Telle personne prendra conscience qu'elle est atteinte d'un mal qui ne lui laisse qu'un temps limité à vivre. Il y a d'autres cas où le danger vital est plus éloigné par les soins. Enfin, il y a la personne âgée qui prend conscience qu'elle est entrée dans la dernière étape de sa vie, étape qui l'achemine d'une manière irréversible vers la mort. »* (Sacraments pour les malades, présentation, no 57 à qui doit-on donner l'onction des malades)

À pleines mains, venons accueillir la lumière que Dieu nous partage par nos frères et nos soeurs, par l'Église. À pleines mains, venons partager cette lumière, autour de nous, au nom du Christ, Lumière du monde. À pleines mains, venons et faisons éclater cette lumière, lumière de notre baptême. Au nom de notre foi, ajoutons notre grain de sel pour aider les personnes qui souffrent dans leur corps et leur âme. Nous vous attendons nombreux pour ce dimanche.